



## COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

### **Tournée « La parité, j'y gagne! » Quatre conseils municipaux paritaires félicités dans la MRC Matawinie**

**Joliette, 14 mai 2014** – La **Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière** a entamé, le 30 avril dernier, sa tournée des six MRC de la région et lancé son « Guide pratique à l'intention des municipalités et des instances décisionnelles qui souhaitent élaborer et mettre en œuvre des politiques de parité ».

#### **« Municipalités paritaires 2013-2017 »**

C'est en présence des 14 maires et de l'unique mairesse de la MRC, madame Roxanne Turcotte de Notre-Dame-de-la-merci, que **la TCGFL a décerné des félicitations « Municipalités paritaires 2013-2017 » et remis l'épinglette « La parité, j'y gagne! »** aux conseils de Rawdon, de Ste-Émélie-de-L'énergie, de Sainte-Marcelline-de-Kildare et de Notre-Dame-de-la-merci. Cinq conseillers et conseillères municipales de Rawdon et une conseillère de Ste-Marcelline-de-Kildare ont aussi répondu à l'invitation. Dans le cadre de la tournée, les quatorze municipalités paritaires (sur 58) de Lanaudière seront félicitées.

Questionnés sur les impacts de l'augmentation de la représentation féminine dans leurs conseils, la mairesse et les maires présents ont majoritairement démontré de l'ouverture et parlé en faveur de la parité. Plusieurs difficultés reliées à la conciliation travail-famille ont été soulevées pour le recrutement des futures candidates. Pour Monsieur Guilbault, maire de Rawdon, dont le conseil est formé majoritairement de femmes, « la diversité est très importante, tant pour les femmes que pour les jeunes ». Le conseil doit représenter le reste de la population et « c'est très facile » de travailler ensemble.

« Il est nécessaire d'agir immédiatement », explique Joëlle C. Bouchard, faisant suite à M. Desnoyers, maire de St-Alphonse-Rodriguez, qui soulevait l'importance « de ne pas attendre dans quatre ans pour travailler à la parité. » « Même si les élections ne sont que dans quatre ans. Des mesures très concrètes peuvent être adoptées au sein de la gouvernance, mais aussi dans les activités offertes à la population et dans la régie interne des organisations », a poursuivi Joëlle C. Bouchard de la TCGFL. « Il faut se donner des conditions de réussite et se nommer une personne porteuse du dossier à l'interne ».

#### **Déclaration d'engagement**

La parité homme-femme étant un déclencheur pour aspirer à une société véritablement équitable et égalitaire, la TCGFL a élaboré un « **Guide pratique à l'intention des municipalités et des instances décisionnelles qui souhaitent adopter et mettre en œuvre des politiques de parité** ». Cet outil, adapté à notre région, a été présenté et remis à toutes les municipalités. Il sera aussi disponible en ligne, sur le site web de la TCGFL. Les municipalités ont été invitées à signer la « déclaration d'engagement » et à adopter une politique et un plan d'action pour bénéficier des impacts positifs qu'apporte une présence accrue des femmes.



« Ça prend des cerveaux d’hommes et aussi des cerveaux de femmes, parce que nous ne sommes pas faits de la même façon », Danielle Morin, conseillère municipale à Rawdon.

Une représentante du conseil d’administration du Réseau des femmes élues de Lanaudière s’est jointe à la TCGFL afin de faire connaître leur mission. Pour l’occasion, c’est Lisette Falker, représentante de la MRC de Matawinie qui a brièvement présenté l’historique et les activités du Réseau dont l’objectif est de soutenir les élues et les futures candidates. Elle a aussi souligné l’importance de ce soutien et sollicité l’appui moral et financier des municipalités.

Pour plus d’informations sur la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière, consultez le [www.femmeslanaudiere.org](http://www.femmeslanaudiere.org).

- 30 -

**Source :**

Joëlle Champoux-Bouchard

Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière

450-944-2070